MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

CATALOGUE DES RESSOURCES

DE LA CELLULE BÂTI SCOLAIRE MINISTERIELLE

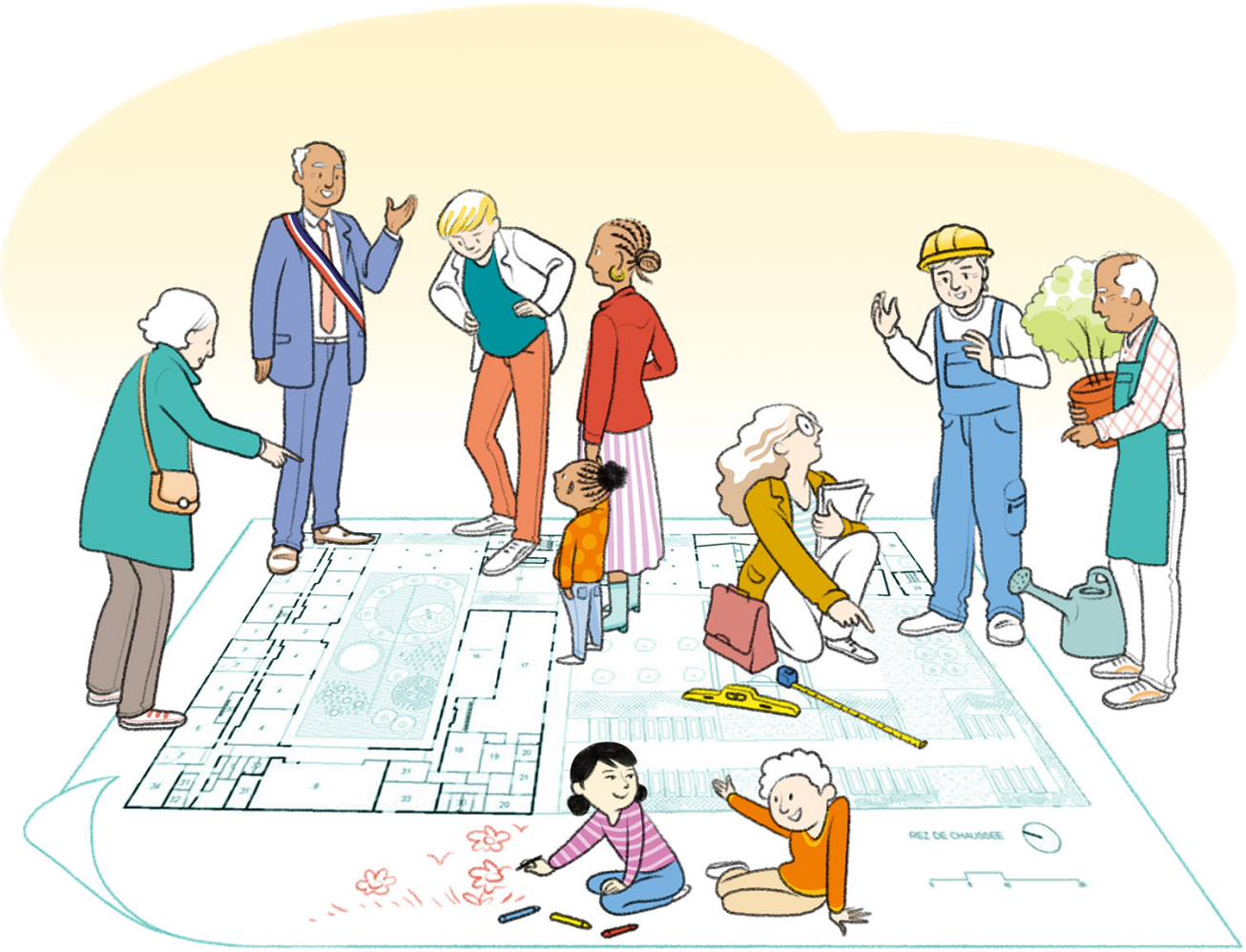

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNO
LYCÉE PROFESSIONNEL
INTERNAT

LE CONTEXTE : CRÉATION ET PREMIERS TRAVAUX

40 ans après sa dernière contribution, le ministère de l'Éducation nationale a souhaité réinvestir le sujet du bâti scolaire en se dotant **d'une cellule dédiée au sein du secrétariat général**. Dans un premier temps, celle-ci a conduit plusieurs centaines de rencontres, **notamment avec les collectivités territoriales et les personnels de l'éducation nationale**. Elle a constitué une équipe pluridisciplinaire au sein du ministère et s'est entourée d'un groupe d'experts composé de chercheurs, d'architectes, de collectivités territoriales ayant conduit des projets remarquables et de personnels de l'éducation nationale.

Ses objectifs ?

1. **Proposer des ressources dédiées aux espaces scolaires, centrées sur la question des usages, à destination des personnels de l'éducation nationale mais aussi des collectivités territoriales qui souhaitent s'en inspirer.**
2. **Elaborer ces documents dans la démarche la plus participative possible avec les collectivités locales, l'ensemble des usagers, les professionnels du bâti et les chercheurs.**

CHRONOLOGIE

Etape 1 → Identifier les besoins avec tous les acteurs au service d'une vision partagée

- Toutes les associations d'élus et 200 collectivités territoriales
- Les usagers : représentants des personnels, des élèves et des parents d'élèves
- Six laboratoires de recherche en France et à l'étranger
- Plus de 300 acteurs locaux rencontrés

Etape 2 → Écouter, dialoguer, co-construire : la force d'une concertation ouverte

fév. - avr. 2021

CONCERTATION PUBLIQUE

L'objectif ?
Recueillir **les aspirations de tous** dans les domaines du bâti et des espaces scolaires

La méthode ?
Une **plateforme adaptée à tous** et notamment aux **élèves, dès la maternelle**

La réponse ?
Une forte mobilisation :
→ **+ de 10 000 contributeurs**
→ **200 000 réponses** dont des centaines d'idées innovantes et de dessins

Et après ?
Prise en compte des attentes pour l'élaboration des guides de la collection « Bâtir l'École »

Etape 3 → Identifier les enjeux majeurs pour structurer les ressources de la cellule bâti scolaire

Ils sont issus de l'analyse de projets remarquables conduits par des collectivités territoriales, des travaux de la recherche en matière d'espaces scolaires, d'une comparaison internationale et de l'expression des différents acteurs de la communauté scolaire.

LES 5 ENJEUX DU BÂTI SCOLAIRE

Toutes les ressources de la cellule du bâti scolaire ont été rédigées pour répondre aux cinq grands enjeux actuels des bâtiments et espaces scolaires.

Des espaces pour apprendre et enseigner

- Favoriser les différents temps d'apprentissages de l'élève (individuel, collectif, collaboratif) et la pluralité des pratiques pédagogiques, anticiper l'évolution des effectifs et des pratiques pédagogiques par une polyfonctionnalité et une flexibilité de tous les espaces
- Exploiter les potentialités offertes par le numérique
- Faire des espaces scolaires un support pédagogique

Des écoles pour tous et favorisant le bien-être de tous

- Prévoir des espaces attractifs et confortables qui répondent à la diversité des attentes et besoins des élèves et personnels : apprentissages, dépense physique, temps calmes…
- Favoriser un bon climat scolaire en développant la socialisation, le sentiment d'appartenance, la cohabitation petits-grands et l'égalité filles-garçons
- Développer la responsabilisation et l'autonomie des élèves
- Améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et l'accueil de ceux qui les accompagnent

Des écoles et établissements inscrits dans la transition écologique

- Optimiser les consommations d'énergie et le bilan carbone, tout en veillant à la maintenabilité
- Préserver et valoriser la biodiversité locale, en articulation avec les espaces naturels de proximité
- Sensibiliser aux enjeux d'une alimentation locale et durable
- Limiter la quantité de déchets, favoriser le réemploi et le tri sélectif
- Favoriser les mobilités actives

Des espaces sains et sûrs

- Assurer une bonne qualité de l'air tout au long de la journée
- Rechercher le confort acoustique, visuel et thermique (hiver/été)
- Proposer des sanitaires propres, sûrs et accessibles, en nombre suffisant, en facilitant surveillance et entretien
- Concilier l'ouverture de l'école sur le territoire et sa sécurité

Un ancrage et une ouverture sur le territoire

- Refléter les principes de l'école républicaine
- Tenir compte du contexte socio-démographique et architectural local
- Favoriser le partage et l'ouverture des équipements, notamment sportifs et culturels, en dehors des temps scolaires
- Proposer des espaces dédiés à l'accueil des familles
- Favoriser le lien avec les structures associatives locales et le tissu économique ou d'autres services publics

Après ces étapes, **des ressources ont été rédigées** avec la participation active de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), de la direction générale des ressources humaines (DGRH), de la direction du numérique pour l'éducation (DNE), de la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC), de la direction générale des ressources humaines (DGRH), de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Les guides et documents ont été élaborés en lien avec les associations d'élus : Association des maires de France (AMF), Association des maires ruraux de France (AMRF), Association des petites villes de France (APVF), France Urbaine (FU), Villes de France (VdF), Assemblée des départements de France (ADF), Régions de France (RdF).

Ils ont fait l'objet d'une consultation avec les organisations syndicales : Fédération syndicale unitaire (FSU), Union nationale des syndicats autonomes Education (UNSA), Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle - force ouvrière (FNEC-FP FO), Syndicat général de l'éducation nationale - confédération française démocratique du travail (Sgen-CFDT), Confédération générale du travail Éduc'action (CGT), Syndicat national des lycées et collèges et du syndicat national des écoles (Snalc-Sne).

→ Ce catalogue présente les ressources élaborées dans cette démarche participative.

Tous les documents constitutifs des guides ont été soumis à la relecture des associations représentatives des collectivités territoriales et des organisations syndicales ainsi que celle de plusieurs experts techniques (chercheurs, architectes, programmistes, organismes scientifiques et techniques, CNCPH, etc.).

Un comité de suivi, constitué d'experts, a accompagné les travaux, de leur origine à leur achèvement avec des chercheurs, des architectes, des personnels de l'éducation nationale, des personnels des collectivités territoriales.

Les autres contributeurs : la Direction des sports (MSJOP), la Direction Impact & Héritage de Paris 2024, la Direction générale de la prévention des risques (MTECT), la Direction générale de la santé (MSP), l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence française de l'éclairage (AFE), le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le Syndicat - CINOV GIAc, le Syndicat de l'éclairage, le Syndicat des programmistes en architecture et urbanisme - CINOV SYPAA, le Syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques, l'Institut français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME), les Groupes des usagers des écoles maternelles et élémentaires, des collèges, des lycées généraux et technologiques, des lycées professionnels, Groupe des professionnels de l'acte de construire, Groupe des témoins collectivités territoriales (élus, services), Groupes des experts, le Conseil national de la vie lycéenne (CNVL), la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), le Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH), l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNA) et la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique - FNOGEC.

LES 6 GUIDES

Chacun est formé d'une cinquantaine de documents :

- L'introduction présente les enjeux et propose des principes d'organisation spatiale et de dimensionnement des écoles et établissements scolaires.
- Les fiches espaces déclinent les usages, listent des points de vigilance et proposent des solutions de construction et d'aménagement.
- Les notices techniques présentent les enjeux et les solutions des principales thématiques
- Le livret «Ouverture sur le territoire» aborde les relations qu'entretiennent les écoles et établissements scolaires avec les territoires dans lesquels ils s'inscrivent (enjeux de la mutualisation des équipements, de l'approche éducative globale, de l'intégration architecturale...).
- Les livrets de conduite de projet proposent une méthode à suivre pour le bon déroulement d'un projet de bâti scolaire, simple (aménagement) ou plus complexe (construction et rénovation).

Ces guides sont téléchargeables sur le site https://batiscolaire.education.gouv.fr/ ainsi que chacun des documents qui les composent.

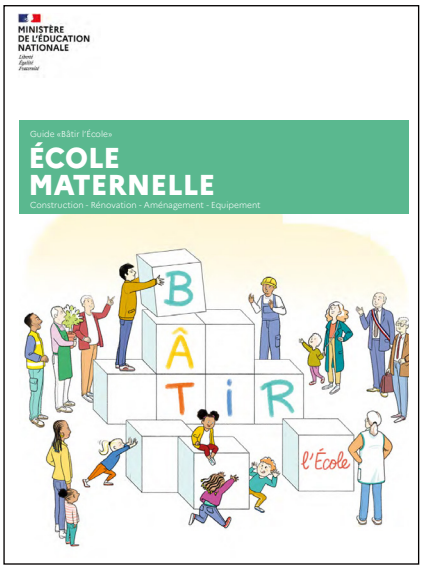

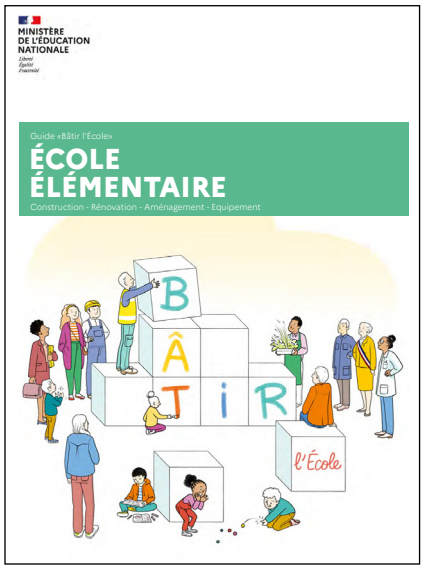

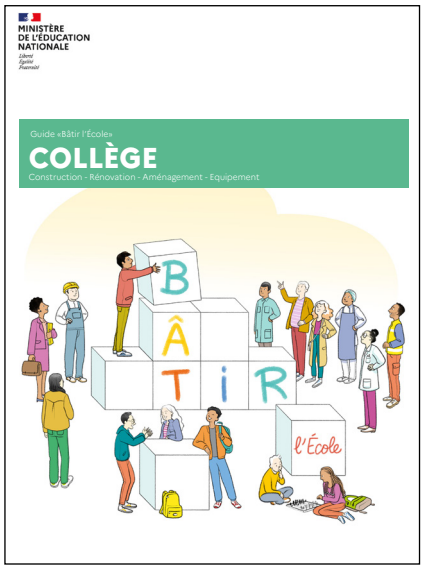

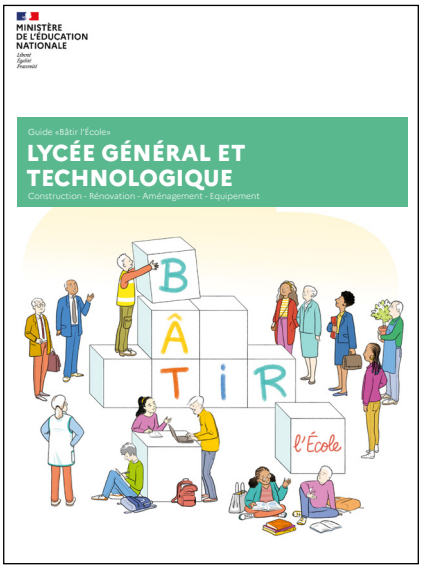

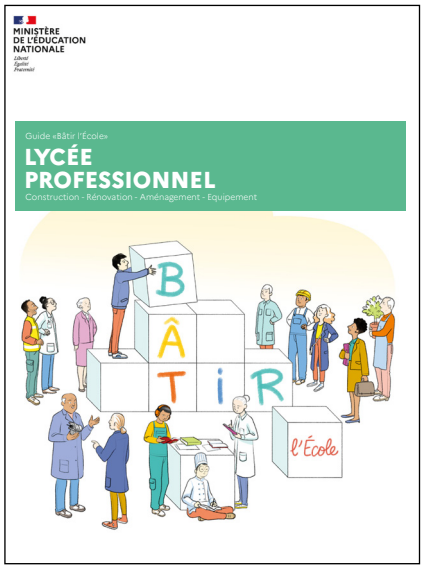

COMPOSITION DES 6 GUIDES COMPLETS

45 fiches pour chacun des espaces scolaires avec :

- Les usages principaux et alternatifs
- Les points d'attention
- Les articulations entre espaces
- Les solutions envisageables
- Les dimensionnements

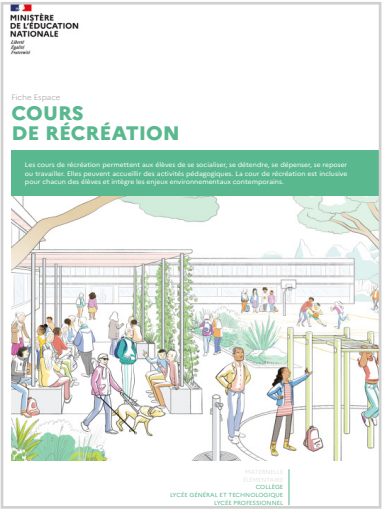

9 notices techniques :

- acoustique,
- confort thermique,
- éclairage,
- handicap et accessibilité
- matériaux et couleurs
- numérique
- sécurité
- signalétique et orientation
- ventilation et qualité de l'air intérieur

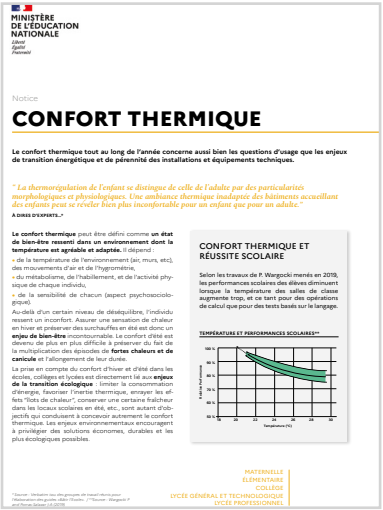

3 livrets :

- Ouverture sur le territoire
- Opérations de réaménagements simples
- Opérations de rénovations et de constructions

LES 45 FICHES ESPACE

Elles présentent les usages, les points d'attention, les articulations entre espaces, les solutions envisageables et des repères de dimensionnements de tous les espaces scolaires.
On les retrouve dans les guides complets mais on peut les télécharger indépendamment sur le site https://batiscolaire.education.gouv.fr/

Les fiches sont présentés dans ce catalogue par ordre alphabétique, tous niveaux confondus.

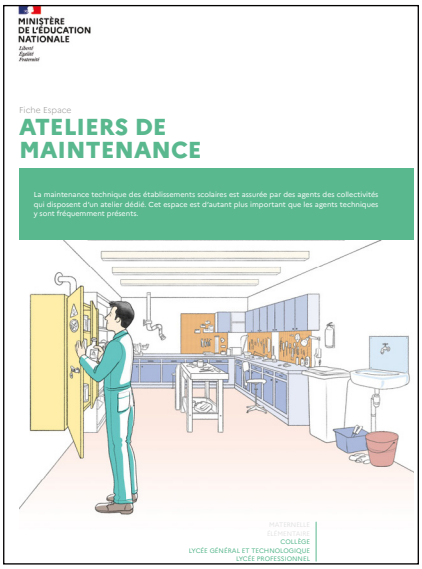

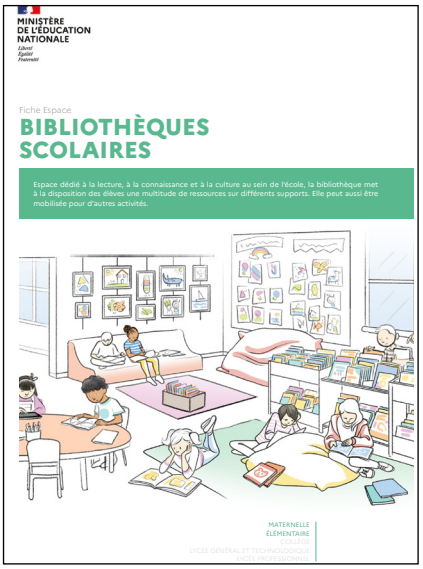

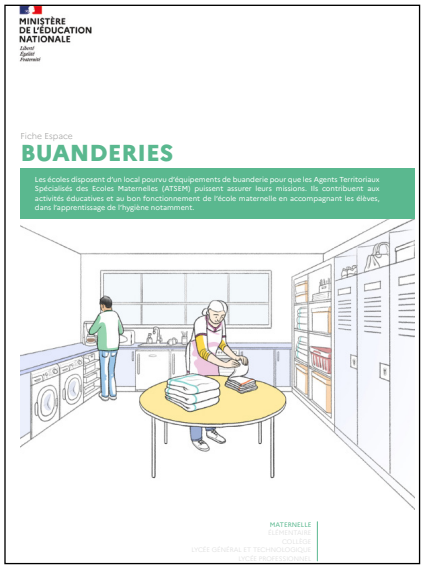

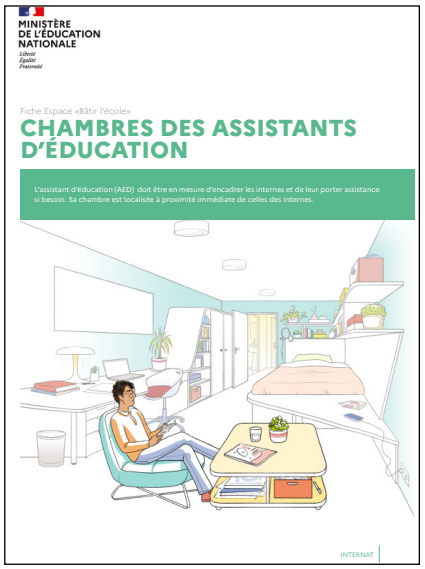

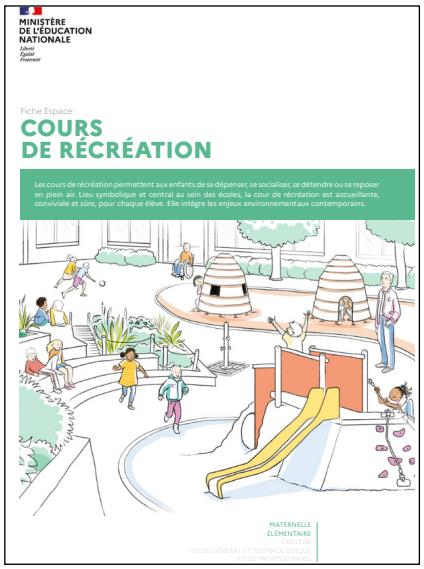

LES FICHES ESPACE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

COURS DE RÉCRÉATION

Les cours de récréation permettent aux élèves de se socialiser, se détendre, se dépenser, se reposer ou travailler. Elles peuvent accueillir des activités pédagogiques. La cour de récréation est inclusive pour chacun des élèves et intègre les enjeux environnementaux contemporains.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace «Bâtir l'école»

CUISINES COLLECTIVES

Dans la cuisine collective de l'internat, les internes peuvent prendre leur petit-déjeuner ou leur dîner lorsque la salle de restauration est fermée. Elle constitue un lieu privilégié de sociabilité et d'autonomisation et joue un rôle dans le bien-être quotidien des internes.

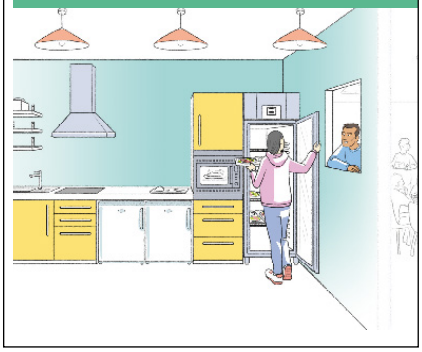

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

ESPACES DE REPOS DES ÉLÈVES - DORTOIRS

Les écoles maternelles disposent d'espaces dédiés au repos pour répondre aux besoins physiologiques des jeunes enfants : dormir, récupérer, être au calme, s'isoler ponctuellement, se détendre et se relaxer dans un espace aménagé, sain et sécurisant. Cet espace est susceptible d'accueillir d'autres activités en dehors des heures de repos.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

ESPACES DE TRAVAIL ET DE CONVIVIALITÉ DES PERSONNELS

Les espaces de travail et de convivialité contribuent à créer de bonnes conditions de travail pour les personnels. Ils comprennent des zones distinctes permettant de travailler, d'échanger et de se détendre.

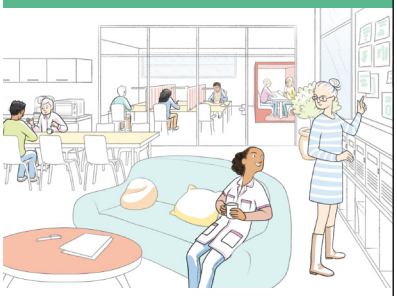

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

ESPACES PARENTS

Les parents et les autres responsables légaux des élèves ont un rôle essentiel. Ils sont accueillis dans l'école ou l'établissement pour favoriser la co-éducation par les équipes éducatives et les familles.

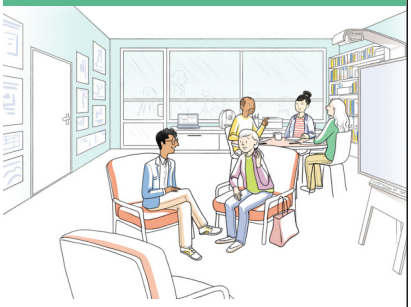

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

ESPACES PROFESSIONNELS, PLATEAUX TECHNIQUES ET ATELIERS D'APPLICATION

Dotés d'outils et d'équipements spécifiques, les plateaux techniques, les restaurants d'application, les magasins pédagogiques, les laboratoires, les cuisines pédagogiques et tous les espaces professionnels offrent aux élèves des espaces de mise en situation en s'approchant des conditions réelles de travail.

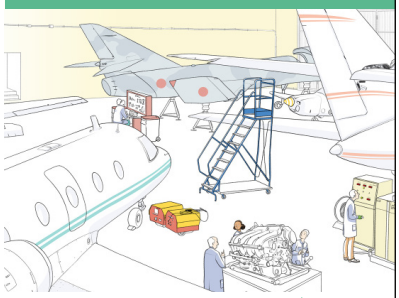

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

ESPACES SANTÉ

L'espace santé permet de réaliser les visites médicales et de dépistage obligatoires, de recevoir les élèves et leurs familles, de suivre les traitements sur ordonnance et de réaliser les petits soins du quotidien. Il est aussi utilisé pour l'accompagnement psycho-physiologique des élèves lorsque leur situation le nécessite, participant à une approche globale de la santé et du bien-être des élèves.

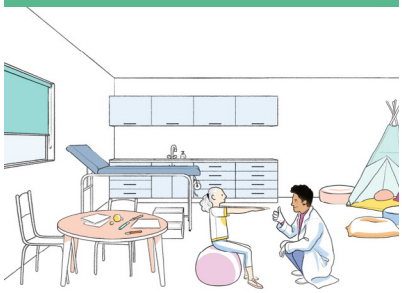

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

ESPACES SANTÉ

Les collèges et les lycées disposent d'un espace santé pour accueillir les élèves nécessitant des soins. Ce lieu est aussi mobilisé pour l'information des élèves sur les thématiques de prévention en lien avec la santé. Il comporte a minima une salle d'attente, une salle de soins et de consultation, une salle de repos et des sanitaires.

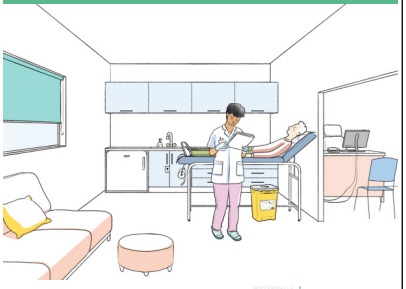

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

ESPACES SERVICE SOCIAL

Le service social concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il est prioritairement mis en place dans les établissements en REP et REP+ ou avec SEGPA, ULIS et UPE2A, dans les collèges du secteur rural accueillant des élèves issus de milieux sociaux défavorisés, les lycées professionnels et les établissements avec internat. Les espaces qui lui sont consacrés sont mobilisés pour des rendez-vous avec les professionnels du service.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

LES FICHES ESPACE

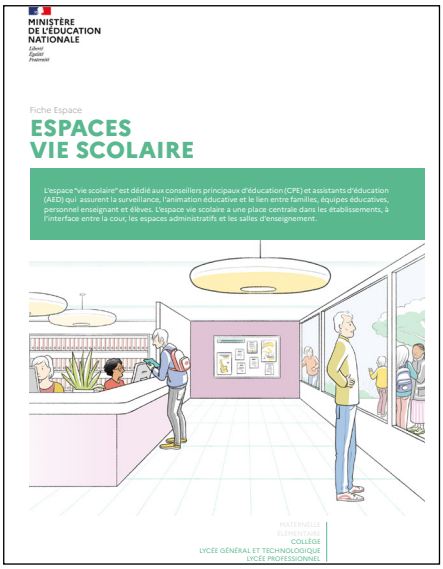
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace
ESPACES VIE SCOLAIRE

L'espace "vie scolaire" est dédié aux conseillers principaux d'éducation (CPE) et assistants d'éducation (AED) qui assurent la surveillance, l'animation éducative et le lien entre familles, équipes éducatives, personnel enseignant et élèves. L'espace vie scolaire a une place centrale dans les établissements, à l'interface entre la cour, les espaces administratifs et les salles d'enseignement.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace
FOYERS DES ÉLÈVES

Le foyer est un espace dans lequel les élèves pratiquent des activités récréatives dans une ambiance conviviale et respectueuse du cadre scolaire. Les élèves peuvent y mener des activités liées à leurs centres d'intérêt, avec un degré d'autonomie adapté.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace
HALLS ET ESPACES DE CIRCULATIONS

Les halls et circulations ont un rôle de distribution et de gestion des flux. Ces lieux de cheminement, vers les salles de classe notamment, doivent être mis à profit pour placer progressivement les élèves dans des dispositions favorables aux apprentissages. Ils peuvent également accueillir des activités pédagogiques.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

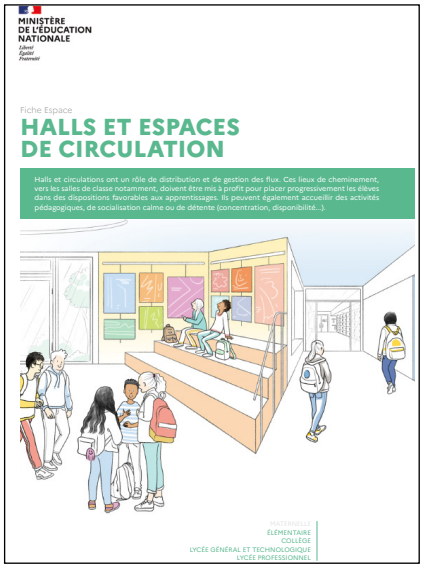
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace
HALLS ET ESPACES DE CIRCULATION

Halls et circulations ont un rôle de distribution et de gestion des flux. Ces lieux de cheminement, vers les salles de classe notamment, doivent être mis à profit pour placer progressivement les élèves dans des dispositions favorables aux apprentissages. Ils peuvent également accueillir des activités pédagogiques, de socialisation calme ou de détente (concentration, disponibilité...).

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

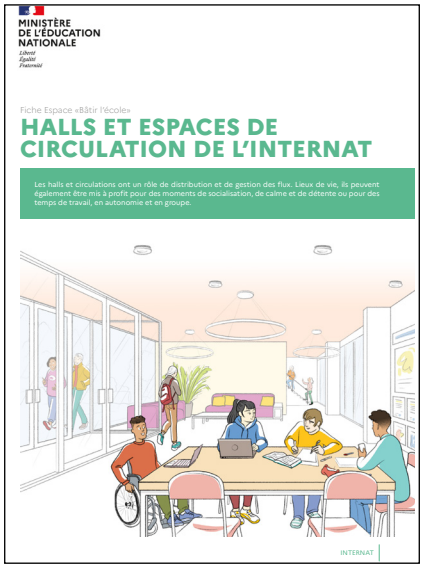
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace «Bâtir l'école»
HALLS ET ESPACES DE CIRCULATION DE L'INTERNAT

Les halls et circulations ont un rôle de distribution et de gestion des flux. Lieux de vie, ils peuvent également être mis à profit pour des moments de socialisation, de calme et de détente ou pour des temps de travail, en autonomie et en groupe.

INTERNAT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace
OFFICES OU CUISINES DE RESTAURATION

Pour une restauration scolaire de qualité, l'espace de cuisine est déterminant. Il fait le lien entre un approvisionnement extérieur (notamment via des circuits courts et respectueux de l'environnement) et une offre de repas équilibrés aux élèves et personnels, en garantissant des conditions d'hygiène, de propreté et de sécurité optimales.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace
PARVIS ET ENCEINTES

Le parvis et l'enceinte forment une transition entre l'École et le reste de la Cité. Ces espaces concentrent les enjeux de sécurité, de facilité d'accès, de protection visuelle, et de protection contre les aléas climatiques. L'architecture véhicule les symboles et les valeurs de la République.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace
PLATEAUX TECHNIQUES (SEGPA)

Présents dans les collèges accueillant des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), les plateaux techniques offrent aux élèves des espaces de mise en situation s'approchant des conditions réelles de travail.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

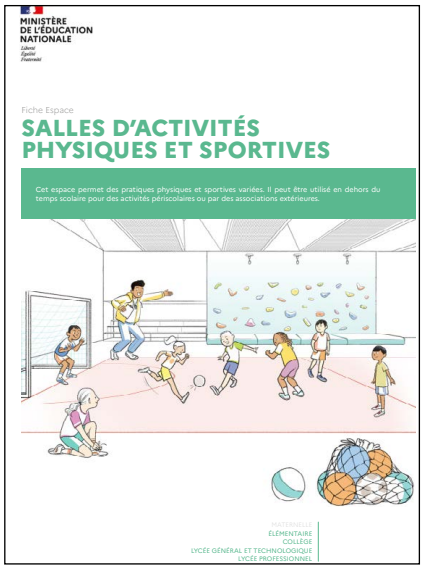
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace
SALLES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Cet espace permet des pratiques physiques et sportives variées. Il peut être utilisé en dehors du temps scolaire pour des activités périscolaires ou par des associations extérieures.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

LES FICHES ESPACE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

SALLES D'ARTS PLASTIQUES - ARTS APPLIQUÉS ET CULTURE ARTISTIQUE

Cet espace permet aux élèves de travailler, de créer, de s'exprimer, de présenter leur travail et de développer une culture artistique. Investi par plusieurs pratiques plastiques souvent simultanées (dessin, sculpture, vidéo, peinture, installation,etc.), cet espace est modulable.

MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE LYCÉE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace «Bâtir l'école»

SALLES D'EAU ET SANITAIRES DES CHAMBRES

Associée aux chambres, la salle d'eau bénéficie de tout le confort nécessaire à l'hygiène des internes et des assistants d'éducation. Son aménagement respecte leur intimité.

INTERNAT

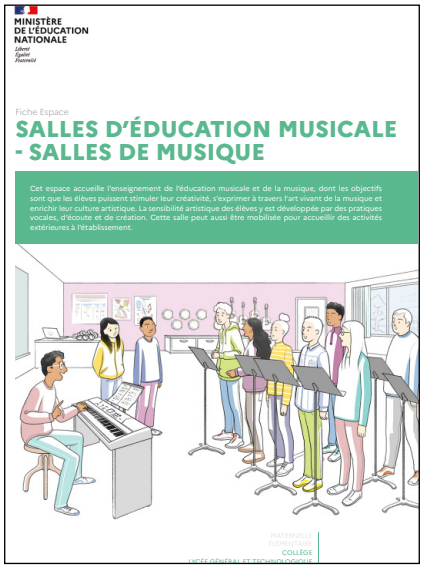
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

SALLES D'ÉDUCATION MUSICALE - SALLES DE MUSIQUE

Cet espace accueille l'enseignement de l'éducation musicale et de la musique, dont les objectifs sont que les élèves puissent stimuler leur créativité, s'exprimer à travers l'art vivant de la musique et enrichir leur culture artistique. La sensibilité artistique des élèves y est développée par des pratiques vocales, d'écoute et de création. Cette salle peut aussi être mobilisée pour accueillir des activités extérieures à l'établissement.

MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

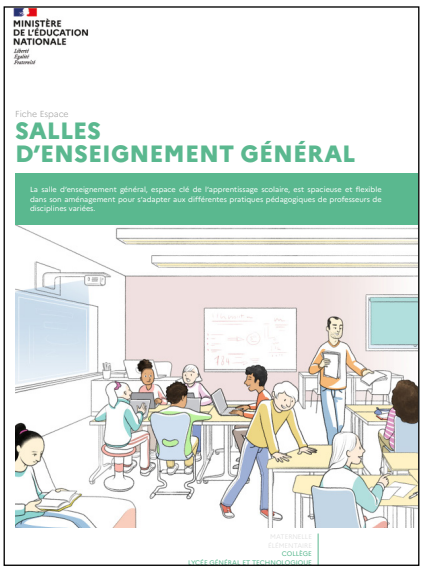
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

SALLES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

La salle d'enseignement général, espace clé de l'apprentissage scolaire, est spacieuse et flexible dans son aménagement pour s'adapter aux différentes pratiques pédagogiques de professeurs de disciplines variées.

MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

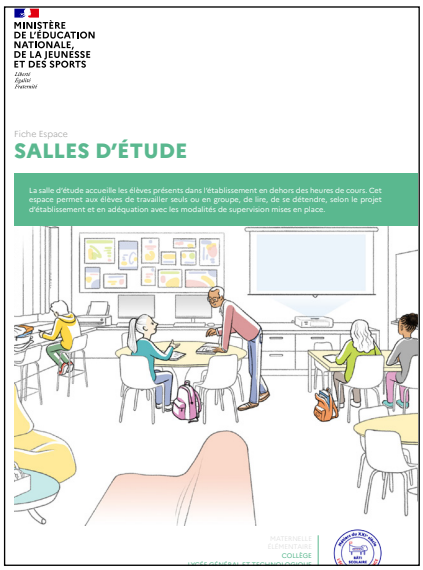
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

SALLES D'ÉTUDE

La salle d'étude accueille les élèves présents dans l'établissement en dehors des heures de cours. Cet espace permet aux élèves de travailler seuls ou en groupe, de lire, de se détendre, selon le projet d'établissement et en adéquation avec les modalités de supervision mises en place.

MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

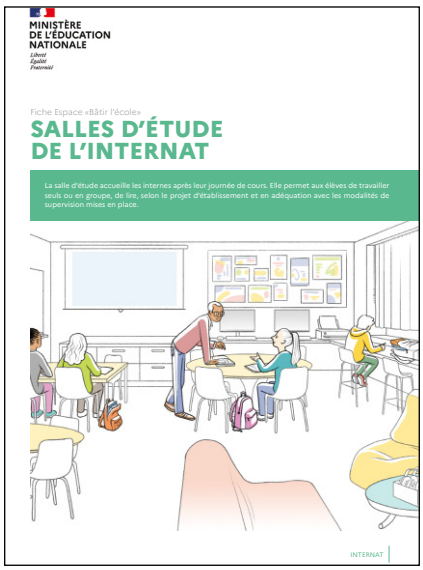
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace «Bâtir l'école»

SALLES D'ÉTUDE DE L'INTERNAT

La salle d'étude accueille les internes après leur journée de cours. Elle permet aux élèves de travailler seuls ou en groupe, de lire, selon le projet d'établissement et en adéquation avec les modalités de supervision mises en place.

INTERNAT

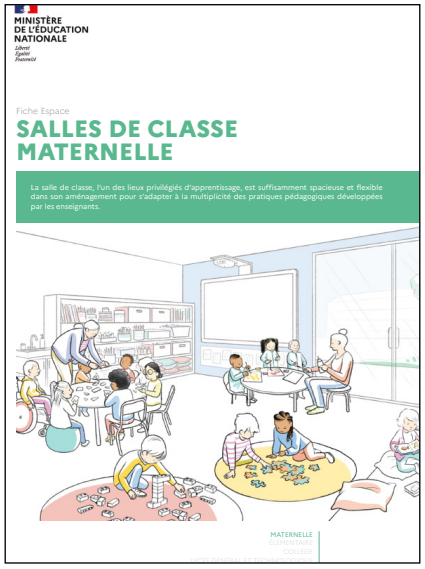
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

SALLES DE CLASSE MATERNELLE

La salle de classe, l'un des lieux privilégiés d'apprentissage, est suffisamment spacieuse et flexible dans son aménagement pour s'adapter à la multiplicité des pratiques pédagogiques développées par les enseignants.

MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE

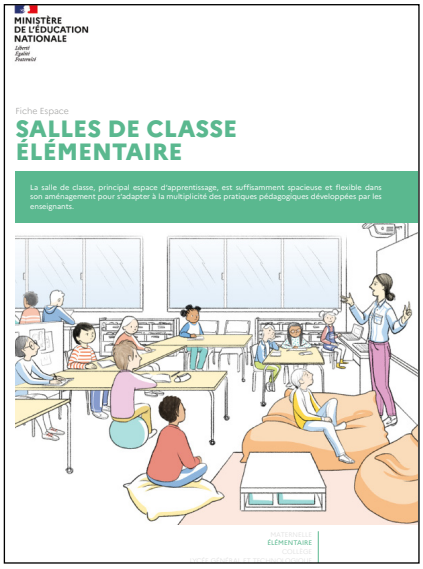
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace

SALLES DE CLASSE ÉLÉMENTAIRE

La salle de classe, principal espace d'apprentissage, est suffisamment spacieuse et flexible dans son aménagement pour s'adapter à la multiplicité des pratiques pédagogiques développées par les enseignants.

MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Fiche Espace «Bâtir l'école»

SALLES DE DÉTENTE DE L'INTERNAT

La salle de détente est un espace dans lequel les élèves pratiquent des activités récréatives dans une ambiance conviviale et respectueuse du rythme de l'internat. Les élèves y mènent des activités liées à leurs centres d'intérêt, avec un degré d'autonomie adapté.

LES FICHES ESPACE

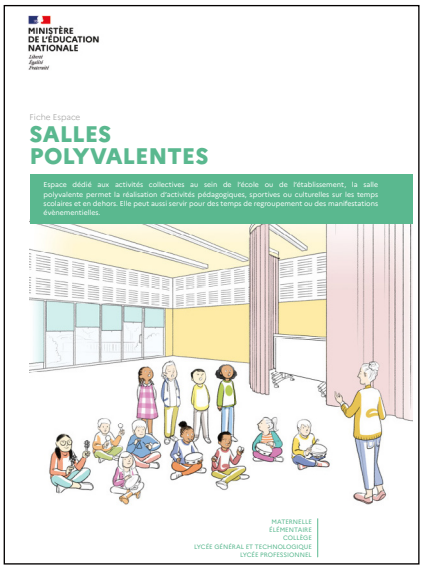

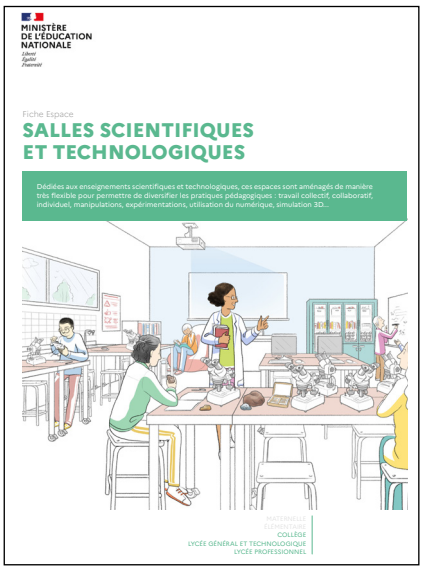

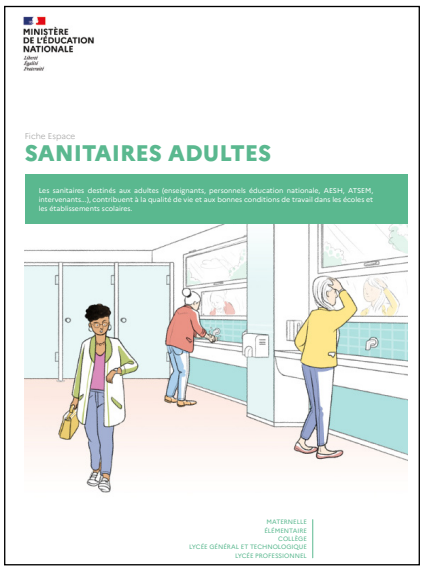

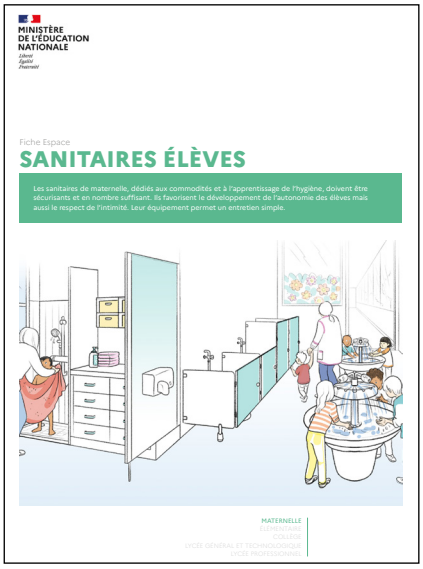

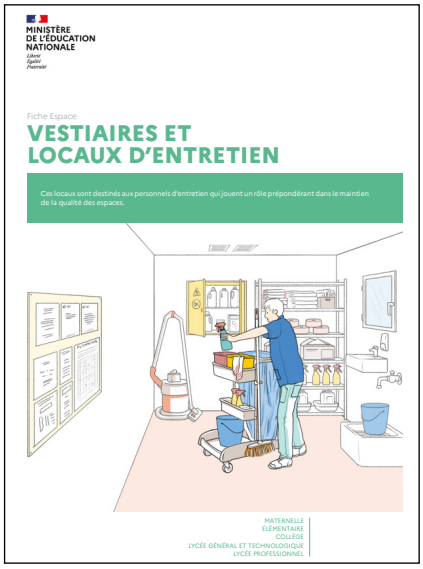

LES CAHIERS PRATIQUES

Les cahiers pratiques viennent compléter les guides par niveau et s'adressent prioritairement aux personnels de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, sans être exclusifs de ce public. Les agents des collectivités territoriales peuvent s'en inspirer. Les associations partenaires de l'Ecole y trouveront des ressources pour mieux construire leurs partenariats autour de l'optimisation d'usages de ces espaces.

Ils ont pour vocation d'accompagner les acteurs sur un thème donné, en resituant les possibilités de déploiement des actions dans les espaces scolaires, scolaires, en cohérence avec les projets pédagogiques, tout en permettant d'enrichir leurs partenariats de continuité éducative - avec les parents, les clubs et les collectivités territoriales ; dans le cadre des projets d'établissements/écoles.

Ils présentent un corpus de solutions à travers des fiches-actions, ces dernières ne pouvant prétendre à l'exhaustivité.

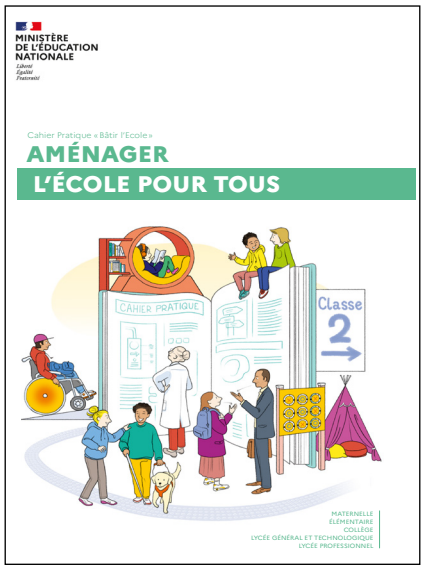

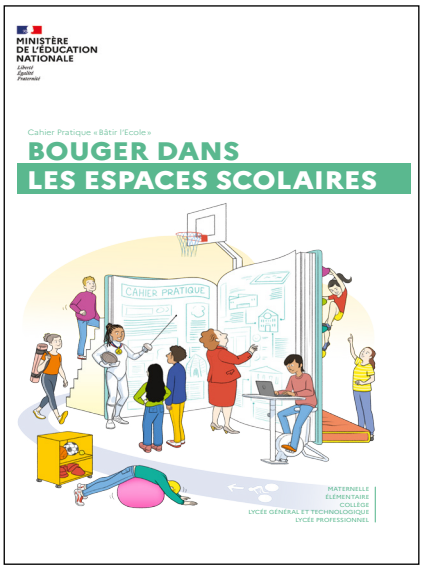

LES NOTICES TECHNIQUES

Elles présentent les enjeux et les solutions des principales thématiques : acoustique, confort thermique, éclairage, numérique, matériaux et couleurs, signalétique et orientation, sécurité et accessibilité, ventilation.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

ACOUSTIQUE

En milieu scolaire, le bruit peut affecter le comportement et les capacités d'apprentissage des élèves comme leur santé et celle des adultes. Viser un bon confort acoustique des espaces est indispensable. Cette préoccupation doit être prise en compte dans tout projet de réaménagement ou des l'identification initiale du site pour se décliner jusqu'au choix des matériaux et équipements.

"Les enseignants représentent 16,4 % des personnes diagnostiquées avec des troubles de la voix alors qu'ils ne constituent que 2 % de l'ensemble de la population active.»
À DIRE D'EXPERTS..»

Le bruit en milieu scolaire est une des causes des **difficultés de compréhension** des élèves et, par conséquent, d'apprentissage. Il peut entraîner de la fatigue, du stress, de la nervosité, diminuer l'attention. Chez les enseignants, un mauvais traitement acoustique des locaux peut entraîner des **pertes de voix**, des troubles auditifs. La réduction du bruit est donc essentielle pour le maintien d'un **climat propice à l'apprentissage.**

Pour assurer le traitement acoustique des espaces, il est nécessaire de prendre en compte à la fois le **niveau sonore** et le temps d'**exposition quotidien. La conception de l'acoustique se joue à trois échelles** : celle de **l'environnement** dans lequel se situe l'école, celle du **bâtiment** lui-même (nuisances entre locaux), et, enfin, celle du **local**.

Il est également nécessaire de **limiter les sources de bruit. Le choix d'un mobilier adapté** est stratégique, avec la nécessité de générer le moins de bruit possible. Un travail de sensibilisation et d'accompagnement pourra utilement être développé auprès des usagers. **La conception technique** de l'école ou l'établissement est soignée de façon à limiter les nuisances sonores liées à la ventilation et aux équipements sanitaires.

La **sonorisation** (sonneries, messages vocaux, alarmes...) tient compte de la **réglementation en vigueur** et des **niveaux sonores** de chaque espace (salles de musiques, ateliers professionnels, salle de restauration...).

UN ENJEU FORT : LE NIVEAU DE BRUIT DANS LA SALLE DE CLASSE

En 2009, BruitParif et le CIDB ont réalisé une enquête au sein de 25 lycées. La moyenne de bruit constatée au sein d'une salle de classe se positionne autour de 65 dB, ce qui est bien au-delà du seuil préconisé par l'OMS de 30 dB.

ÉTUDE DU BRUIT CONSTATÉ LORS DE 274 COURS**

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

** Source : Vérification sur des groupes de travail réunis pour l'élaboration des guides «Bâtir l'Ecole». /**Source : ADEME pour le Débat national sur la Transition énergétique, janvier 2013*

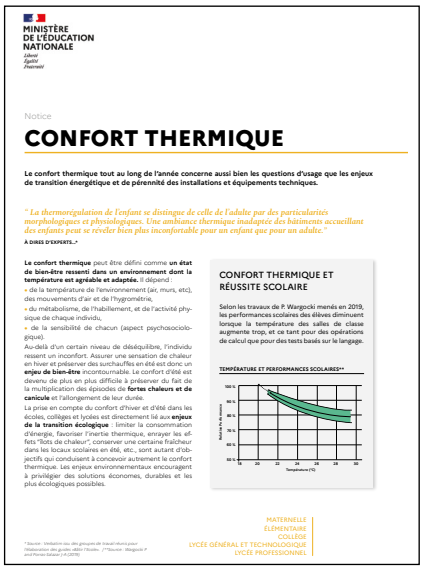

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

CONFORT THERMIQUE

Le confort thermique tout au long de l'année concerne aussi bien les questions d'usage que les enjeux de transition énergétique et de pérennité des installations et équipements techniques.

" La thermorégulation de l'enfant se distingue de celle de l'adulte par des particularités morphologiques et physiologiques. Une ambiance thermique inadaptée des bâtiments accueillant des enfants peut se révéler bien plus inconfortable pour un enfant que pour un adulte."
À DIRES D'EXPERTS..»

Le confort thermique peut être défini comme **un état de bien-être ressenti dans un environnement dont la température est agréable et adaptée.** Il dépend :
- de la température de l'environnement (air, murs, etc), des mouvements d'air et de l'hygrométrie,
- du métabolisme, de l'habillement, et de l'activité physique de chaque individu,
- de la sensibilité de chacun (aspect psychosociologique).

Au-delà d'un certain niveau de désequilibre, l'individu ressent un inconfort. Assurer une sensation de chaleur en hiver et préserver des surchauffes en été est donc un **enjeu de bien-être** incontournable. Le confort d'été est devenu de plus en plus difficile à préserver du fait de la multiplication des épisodes de **fortes chaleurs et de canicule** et l'allongement de leur durée.

La prise en compte du confort d'hiver et d'été dans les écoles, collèges et lycées est directement lié aux **enjeux de la transition écologique** : limiter la consommation d'énergie, favoriser l'inertie thermique, enrayer les effets "îlots de chaleur", conserver une certaine fraîcheur dans les locaux scolaires en été, etc., sont autant d'objectifs qui conduisent à concevoir autrement le confort thermique. Les enjeux environnementaux encouragent à privilégier des solutions économes, durables et les plus écologiques possibles.

CONFORT THERMIQUE ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Selon les travaux de P. Wargocki menés en 2019, les performances scolaires des élèves diminuent lorsque la température des salles de classe augmente trop, et ce tant pour des opérations de calcul que pour des tests basés sur le langage.

TEMPÉRATURE ET PERFORMANCES SCOLAIRES**

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

** Source : Vérification sur des groupes de travail réunis pour l'élaboration des guides «Bâtir l'Ecole». /**Source : Wargocki P and Porras-Salazar J A (2019).*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

ÉCLAIRAGE

La réflexion sur l'éclairage dans les écoles et établissements scolaires est un sujet clef qui aborde autant les questions d'usage liées au confort visuel nécessité par les activités que le thème de la transition énergétique et de la pérennité des installations et équipements techniques.

"Un élève peut difficilement être dans de bonnes conditions d'apprentissage si dehors il fait encore nuit. Pour contrebalancer cet effet, on pourrait travailler sur un stimulus circadien qui consiste à enrichir la lumière avec du bleu par exemple.»
À DIRES D'EXPERTS..»

Un éclairage approprié favorise l'apprentissage et contribue à l'amélioration de la **réussite scolaire de tous les élèves**. Certaines études ont montré que la capacité de concentration des élèves peut être affectée par les caractéristiques de la lumière artificielle, et pour certains est intimement liée à leur rapport à la lumière naturelle. Un bon éclairage contribue à limiter la **fatigue** et à réduire l'apparition de la **myopie chez les jeunes**. Chez les enfants en bas âge, l'éclairage contribue au bon développement de l'**oculo-motricité** et de la vision. Ainsi, pour préserver la **santé** de tous les usagers, un éclairage de qualité est essentiel.

Cette question est également liée aux **enjeux environnementaux** et à la nécessité de maîtriser la consommation énergétique. Ce sujet est lié en grande partie au choix d'équipements performants et à l'installation de dispositifs de contrôle de l'éclairage. Pour autant, il importe de ne pas complexifier l'usage des équipements. Le **confort d'usage** permet ainsi de guider les choix entre les avancées technologiques pouvant être superfétatoires et les équipements améliorant réellement les conditions d'étude et de travail. Par ailleurs, toute réduction des consommations énergétiques passe par **un accompagnement au changement du comportement des usagers.**

Enfin, il importe de concevoir l'éclairage pour faciliter les **opérations de maintenance**, avec la visée d'assurer une **durabilité maximale** des installations lumineuses, et d'en garantir les performances à moyen et long termes.

L'ÉCLAIRAGE, UN VRAI SUJET D'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Le potentiel d'économie d'énergie lié à une rénovation de l'éclairage des locaux scolaires est évalué par l'ADEME de 40 à 80 %. Cette rénovation s'appuie entre autres sur le remplacement des lampes traditionnelles par des diodes électroluminescentes (LED) dont l'efficacité énergétique est 10 à 20 fois supérieure et la durée de vie 20 à 50 fois plus longue que celles des lampes à incandescence ou halogène.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION GLOBALE D'ÉNERGIE POUR L'ÉCLAIRAGE**

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

** Source : Vérification sur des groupes de travail réunis pour l'élaboration des guides «Bâtir l'Ecole». /**Source : ADEME pour le Débat national sur la Transition énergétique, janvier 2013*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

L'Ecole inclusive et son accessibilité aux personnes en situation de handicap sont des enjeux majeurs. Ils invitent à interroger les espaces, et les modes d'organisation des écoles et des établissements scolaires pour que l'espace facilite l'autonomie et le bien-être de tous.

"Ce qui est mis en place pour les élèves à besoins spécifiques va être bénéfique pour tous, et c'est comme cela qu'avance l'école et la société inclusive : le collectif y gagne en qualité de fonctionnement" **À DIRES D'EXPERTS..»**

La scolarisation des élèves en situation de handicap, quel qu'il soit, constitue une priorité nationale. Dans ce domaine, des progrès ont été accomplis depuis la publication de la **loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.** Cette loi a permis une amélioration significative de la scolarisation des élèves en situation de handicap pour atteindre un effectif de plus de 400 000 élèves à la rentrée 2021.

Elle prend en compte quatre familles de handicap : **moteur, sensoriel, cognitif** et **psychique**. Elle concerne notamment les personnes à mobilité réduite, y compris de manière temporaire.

L'analyse et l'évaluation **des besoins de chaque élève en situation de handicap** doit s'accompagner de la recherche de la meilleure adéquation avec l'environnement scolaire, qui passe par la mise en place de moyens humains, mais aussi par un bâti adapté.

Si les nouveaux établissements doivent être accessibles dès leur conception, le dispositif des **agendas d'accessibilité programmée** (Ad'AP), institué par l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 pour les établissements recevant du public (ERP) a contribué à accélérer la mise en conformité des équipements scolaires existants avec les **règles d'accessibilité**. Ces adaptations des locaux **profitent à tous** les usagers, bien au-delà de ceux à mobilité réduite. Par ailleurs, la prise en compte des besoins de tous et des singularités de chacun passe par **l'adaptation des espaces d'apprentissage** pour éviter toute forme de stigmatisation. Ces évolutions spatiales et pédagogiques répondent également à une évolution sociétale visant une plus grande perméabilité et coopération entre le monde scolaire et le monde médico-social.

L'accessibilité du bâti est complétée par l'accessibilité numérique (pensée dans le projet pour faciliter l'accessibilité pédagogique), l'accessibilité aux informations pour tous (par exemple via la signalétique déclinée en FALC - Facile à lire et à comprendre, notamment pour les personnes en situation de handicap mental, en picto, les alternatives aux alarmes incendie, etc...).

Il est nécessaire de s'interroger sur l'ensemble des besoins de toutes les personnes en situation de handicap de la communauté éducative, qu'il s'agisse des élèves, mais aussi des enseignants, du personnel administratif, des familles, etc...

CONCERTATION PUBLIQUE : UNE PRIORITÉ POUR LES USAGERS

Dans le cadre de la concertation publique conduite en 2021, les propositions relatives à l'accessibilité les plus fréquentes sont : l'installation de rampes d'accès, la mise à disposition d'ascenseurs et l'accessibilité de la cour de récréation et des salles de classe (bureaux plus espacés, tables réglables...). L'accès en autonomie à des sanitaires adaptées a été jugé indispensable. La problématique de la clarté pour tous de la signalisation a également été mentionnée à plusieurs reprises.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

** Source : Vérification sur des groupes de travail réunis pour l'élaboration des guides «Bâtir l'Ecole».*

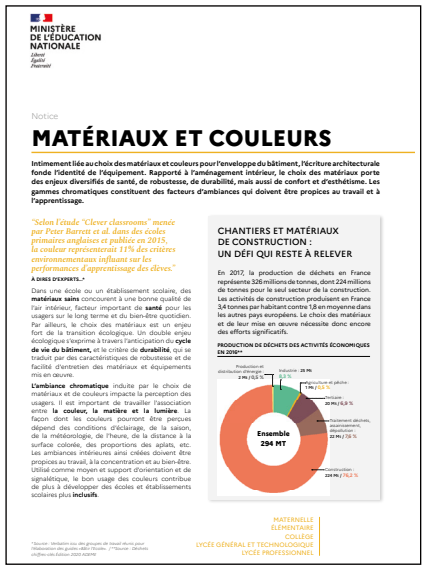

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

MATÉRIAUX ET COULEURS

Intimement liée au choix des matériaux et couleurs pour l'enveloppe du bâtiment, l'écriture architecturale fonde l'identité de l'équipement. Rapporté à l'aménagement intérieur, le choix des matériaux porte des enjeux diversifiés de santé, de robustesse, de durabilité, mais aussi de confort et d'esthétisme. Les gammes chromatiques constituent des facteurs d'ambiances qui doivent être propices au travail et à l'apprentissage.

"Selon l'étude "Clever classrooms" menée par Peter Barrett et al. dans des écoles primaires anglaises et publiée en 2015, la couleur représenterait 11% des critères environnementaux influant sur les performances d'apprentissage des élèves."
À DIRES D'EXPERTS..»

Dans une école ou un établissement scolaire, des **matériaux sains** concourent à une bonne qualité de l'air intérieur, facteur important de **santé** pour les usagers sur le long terme et du bien-être quotidien. Par ailleurs, le choix des matériaux est un enjeu fort de la transition écologique. Un double enjeu écologiques s'exprime à travers l'anticipation du **cycle de vie du bâtiment**, et le critère de **durabilité**, qui se traduit par des caractéristiques de robustesse et de facilité d'entretien des matériaux et équipements mis en œuvre.

L'ambiance chromatique induite par le choix de matériaux et de couleurs impacte la perception des usagers. Il est important de travailler l'association entre **la couleur, la matière et la lumière**. La façon dont les couleurs pourront être perçues dépend des conditions d'éclairage, de la saison, de la météorologie, de l'heure, de la distance à la surface colorée, des proportions des aplats, etc. Les ambiances intérieures ainsi créées doivent être propices au travail, à la concentration et au bien-être. Utilisé comme moyen et support d'orientation et de signalétique, le bon usage des couleurs contribue de plus à développer des écoles et établissements scolaires plus **inclusifs**.

CHANTIERS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : UN DÉFI QUI RESTE À RELEVER

En 2017, la production de déchets en France représente 326 millions de tonnes, dont 224 millions de tonnes pour le seul secteur de la construction. Les activités de construction produisent en France 3,4 tonnes par habitant contre 1,8 en moyenne dans les autres pays européens. Le choix des matériaux et de leur mise en oeuvre nécessite donc encore des efforts significifs.

PRODUCTION DE DÉCHETS DES ACTIVITÉS ECONOMIQUES EN 2016**

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

** Source : Vérification sur des groupes de travail réunis pour l'élaboration des guides «Bâtir l'Ecole». /**Source : Déchets chiffres-clés Edition 2020 ADEME*

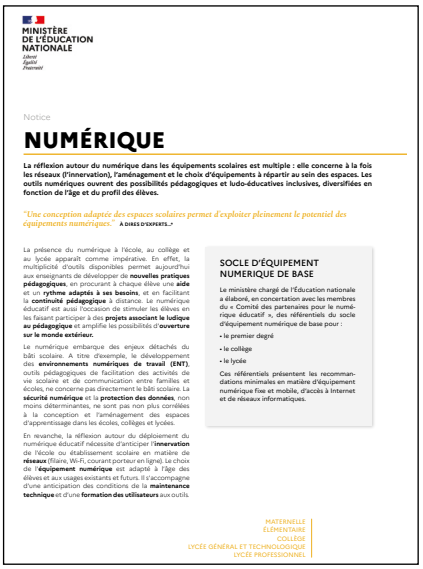

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

NUMÉRIQUE

La réflexion autour du numérique dans les équipements scolaires est multiple : elle concerne à la fois les réseaux (l'innervation), l'aménagement et le choix d'équipements à répartir au sein des espaces. Les outils numériques ouvrent des possibilités pédagogiques et ludo-éducatives inclusives, diversifiées en fonction de l'âge et du profil des élèves.

"Une conception adaptée des espaces scolaires permet d'exploiter pleinement le potentiel des équipements numériques." **À DIRES D'EXPERTS..»**

La présence du numérique à l'école, au collège et au lycée apparaît comme impérative. En effet, la multiplicité d'outils disponibles permet aujourd'hui aux enseignants de développer de **nouvelles pratiques pédagogiques**, en procurant à chaque élève une **aide** et un **rythme adaptés à ses besoins**, et en facilitant la **continuité pédagogique** à distance. Le numérique éducatif est aussi l'occasion de stimuler les élèves en les faisant participer à des **projets associant le ludique au pédagogique** et amplifie les possibilités d'**ouverture sur le monde extérieur.**

Le numérique embarque des enjeux détachés du bâti scolaire. A titre d'exemple, le développement des **environnements numériques de travail (ENT)**, outils pédagogiques de facilitation des activités de vie scolaire et de communication entre familles et écoles, ne concerne pas directement le bâti scolaire. La **sécurité numérique** et la **protection des données**, non moins déterminantes, ne sont pas non plus corrélées à la conception et l'aménagement des espaces d'apprentissage dans les écoles, collèges et lycées.

En revanche, la réflexion autour du déploiement du numérique éducatif nécessite d'anticiper l'**innervation** de l'école ou établissement scolaire en matière de **réseaux** (fibre, Wi-Fi, courant porteur en ligne). La choix de l'**équipement numérique** est adapté à l'âge des élèves et aux usages existants et futurs. Il s'accompagne d'une anticipation des conditions de la **maintenance technique** et d'une **formation des utilisateurs** aux outils.

SOCLE D'ÉQUIPEMENT NUMERIQUE DE BASE

Le ministère chargé de l'Éducation nationale a élaboré, en concertation avec les membres du « Comité des partenaires pour le numérique éducatif », des référentiels du socle d'équipement numérique de base pour :

- le premier degré
- le collège
- le lycée

Ces référentiels présentent les recommandations minimales en matière d'équipement numérique fixe et mobile, d'accès à l'Internet et de réseaux informatiques.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

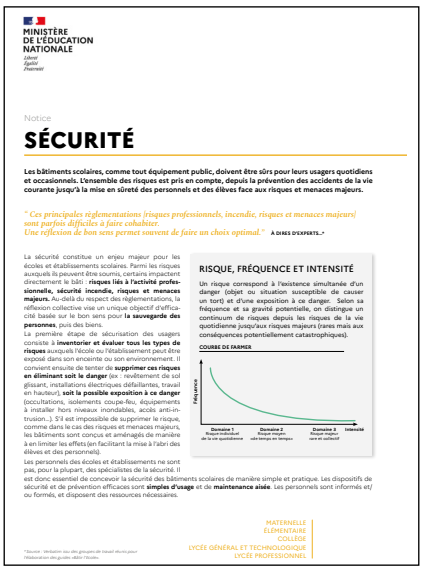

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

SÉCURITÉ

Les bâtiments scolaires, comme tout équipement public, doivent être sûrs pour leurs usagers quotidiens et occasionnels. L'ensemble des risques est pris en compte, depuis la prévention des accidents de la vie courante jusqu'à la mise en sûreté des personnels et des élèves face aux risques et menaces majeurs.

" Ces principales réglementations risques professionnels, incendie, risques et menaces majeurs) sont parfois difficiles à faire cohabiter.
Une réflexion de bon sens permet souvent de faire un choix optimal." **À DIRES D'EXPERTS..»**

La sécurité constitue un enjeu majeur pour les écoles et établissements scolaires. Parmi les risques auxquels ils peuvent être soumis, certains impactent directement le bâti : **risques liés à l'activité professionnelle, sécurité incendie, risques et menaces majeurs.** Au-delà du respect des réglementations, la réflexion collective vise un unique objectif d'efficacité basée sur le bon sens pour **la sauvegarde des personnes**, puis des biens.

La première étape de sécurisation des usagers consiste à **inventorier et évaluer tous les types de risques** auxquels l'école ou l'établissement peut être exposé dans son enceinte ou son environnement. Il convient ensuite de tenter de **supprimer ces risques en éliminant soit le danger** (ex : revêtement de sol glissant, installations électriques défaillantes, travail en hauteur), **soit la possible exposition à ce danger** (occultations, isolements coupe-feu, équipements à installer hors niveaux inondables, accès anti-intrusion...). S'il est impossible de supprimer le risque, comme dans le cas des risques et menaces majeurs, les bâtiments sont conçus et aménagés de manière à en limiter les effets (en facilitant la mise à l'abri des élèves et des personnels).

Les personnels des écoles et établissements ne sont pas, pour la plupart, des spécialistes de la sécurité. Il est donc essentiel de concevoir la sécurité des bâtiments scolaires de manière simple et pratique. Les dispositifs de sécurité et de prévention efficaces sont **simples d'usage** et de **maintenance aisée**. Les personnels sont informés et/ou formés, et disposent des ressources nécessaires.

RISQUE, FRÉQUENCE ET INTENSITÉ

Un risque correspond à l'existence simultanée d'un danger (objet ou situation susceptible de causer un tort) et d'une exposition à ce danger. Selon sa fréquence et sa gravité potentielle, on distingue un continuum de risques depuis les risques de la vie quotidienne jusqu'aux risques majeurs (rares mais aux conséquences potentiellement catastrophiques).

COURBE DE FARMER

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

** Source : Vérification sur des groupes de travail réunis pour l'élaboration des guides «Bâtir l'Ecole».*

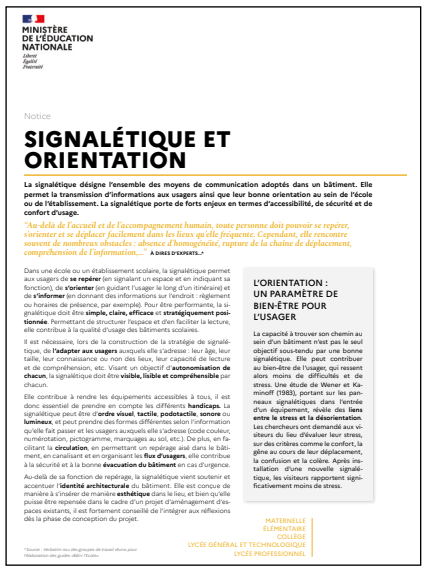

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

SIGNALÉTIQUE ET ORIENTATION

La signalétique désigne l'ensemble des moyens de communication adoptés dans un bâtiment. Elle permet la transmission d'informations aux usagers ainsi que leur bonne orientation au sein de l'école ou de l'établissement. La signalétique porte de forts enjeux en termes d'accessibilité, de sécurité et de confort d'usage.

"Au-delà de l'accueil et de l'accompagnement humain, toute personne doit pouvoir se repérer, s'orienter et se déplacer facilement dans les lieux qu'elle fréquente. Cependant, elle rencontre souvent de nombreux obstacles : absence d'homogénéité, rupture de la chaine de déplacement, compréhension de l'information,... **À DIRES D'EXPERTS..»**

Dans une école ou un établissement scolaire, la signalétique permet aux usagers **d'opérer** (en signalant un espace et en indiquant sa fonction), de **s'orienter** (en guidant l'usager le long d'un itinéraire) et de **s'informer** (en donnant des informations sur l'endroit : règlement ou horaires de présence, par exemple). Pour être performante, la signalétique doit être **simple, claire, efficace** et **stratégiquement positionnée**. Permettant de structurer l'espace et d'en faciliter la lecture, elle contribue à la qualité d'usage des bâtiments scolaires.

Il est nécessaire, lors de la construction de la stratégie de signalétique, de **l'adapter aux usagers** auxquels elle s'adresse : leur âge, leur taille, leur connaissance ou non des lieux, leur capacité de lecture et de compréhension, etc. Visant un objectif d'**autonomisation de chacun**, la signalétique doit être **visible, lisible et compréhensible** par chacun.

Elle contribue à rendre les équipements accessibles à tous, il est donc essentiel de prendre en compte les différents **handicaps**. La signalétique peut être d'**ordre visuel**, **tactile**, **podotactile**, **sonore** ou **lumineux**, et peut prendre des formes différentes selon l'information qu'elle fait passer et les usagers auxquels elle s'adresse (code couleur, numérotation, pictogramme, marquages au sol, etc.). De plus, en facilitant la **circulation**, en permettant un repérage aisé dans le bâtiment, en canalisant et en organisant les **flux d'usagers**, elle contribue à la sécurité et à la bonne **évacuation du bâtiment** en cas d'urgence.

Au-delà de la fonction de repérage, la signalétique vient soutenir et accentuer l'**identité architecturale** du bâtiment. Elle est conçue de manière à s'insérer de manière **esthétique** dans le lieu, et bien qu'elle puisse être repensée dans le cadre d'un projet d'aménagement d'espaces existants, il est fortement conseillé de l'intégrer aux réflexions dès la phase de conception du projet.

L'ORIENTATION : UN PARAMÈTRE DE BIEN-ÊTRE POUR L'USAGER

La capacité à trouver son chemin au sein d'un bâtiment n'est pas le seul objectif sous-tendu par une bonne signalétique. Elle peut contribuer au bien-être de l'usager, qui ressent alors moins de difficultés et de stress. Une étude de Wener et Kaminoff (1983), portant sur les panneaux signalétiques dans l'entrée d'un équipement, révèle des **liens entre le stress et la désorientation**. Les chercheurs ont demandé aux visiteurs du lieu d'évaluer leur stress, sur des critères comme le confort, la gêne au cours de leur déplacement, la confusion et la colère. Après installation d'une nouvelle signalétique, les visiteurs rapportent significativement moins de stress.

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

** Source : Vérification sur des groupes de travail réunis pour l'élaboration des guides «Bâtir l'Ecole».*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

Notice

VENTILATION ET QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

La qualité de l'air intérieur influe directement sur la santé et la qualité des apprentissages au sein des écoles et établissements scolaires. La conception des dispositifs de renouvellement de l'air intègre également des enjeux de transition énergétique.

"Une ouverture régulière des fenêtres durant 10 à 15 minutes permet d'améliorer significativement la qualité de l'air intérieur sans induire une dégradation du confort thermique l'hiver comme l'été." **À DIRES D'EXPERTS..»**

En tant qu'établissements recevant du public, les écoles, collèges et lycées garantissent, des conditions favorables à la santé de leurs occupants.

Un air intérieur de qualité préserve la **santé** des occupants, concourt au **confort** et favorise la **réussite scolaire** des élèves. Des concentrations intérieures élevées en dioxyde de carbone, particules, composés organiques volatils et semi-volatils, etc. impactent les capacités de **concentration** voire provoquent des **maux de tête** et des **difficultés respiratoires**, ainsi que des pathologies à long terme. La qualité de l'air intérieur est donc **observée** attentivement pour favoriser la réussite des élèves et garantir de bonnes conditions de travail.

L'enjeu du renouvellement de l'air fait appel à une **conception** attentive à l'environnement de l'école ou l'établissement scolaire permettant de maximiser les bienfaits d'une **architecture bioclimatique** et de minimiser les consommations énergétiques.

Une vérification régulière des bonnes conditions de fonctionnement des différents systèmes de ventilation et des moyens d'aération, permet de maintenir une bonne qualité de l'air intérieur. Les équipements et installations sont donc **continuellement entretenus**.

LE CONFINEMENT DES ESPACES

La campagne de mesures menée par l'OQAI

Une campagne nationale a été menée par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) entre 2013 et 2017 dans 301 écoles maternelles et élémentaires de France métropolitaine.

Les données de cette campagne d'envergure apportent de précieuses connaissances sur la qualité des environnements intérieurs des écoles de France métropolitaine. Elles montrent que la qualité de l'air dans les écoles françaises est globalement assez satisfaisante. Des améliorations possibles sont toutefois identifiées concernant les particules, les composés organiques semi-volatils dans l'air, le plomb dans les peintures et le confinement de l'air.

https://www.oqai.fr/fr

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÉGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

** Source : Vérification sur des groupes de travail réunis pour l'élaboration des guides «Bâtir l'Ecole».*

- Le livret **Ouverture sur le territoire** aborde les relations qu'entretiennent les écoles et établissements scolaires avec les territoires dans lesquels ils s'inscrivent. Y sont notamment développés les enjeux de la mutualisation des équipements, de l'approche éducative globale et de l'intégration architecturale de l'École.
- **Les livrets de conduite de projet** proposent une méthode à suivre pour le bon déroulement d'un projet de bâti scolaire.

1. Un premier livret explore le cas d'opérations complexes, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitations lourdes.
2. Le second décline cette méthode pour des projets de réaménagement d'espaces existants.

LA COLLECTION UNE ECOLE SURE, SAINE ET DURABLE

Les écoles, collèges et lycées sont des établissements recevant du public (ERP) soumis à une réglementation précise en matière de sécurité, d'accessibilité et de sûreté.

Les livrets de la collection présentent les principaux points de cette réglementation et les bonnes pratiques à favoriser

LE SITE BATISCOLAIRE

Toutes les ressources présentées dans ce catalogue sont téléchargeables sur le site https://batiscolaire.education.gouv.fr/

Dans le respect des prérogatives des collectivités territoriales, ce dernier a deux objectifs :

1. ⏭ Mettre à disposition les ressources (guide, cahier pratiques…) de la CBS

2. ⏭ Valoriser les projets inspirants répondant aux nouveaux enjeux de l'école (construction, aménagement mais aussi évolution des pratiques pédagogiques, préoccupations de santé, d'hygiène, de sécurité, volonté d'inclusion)

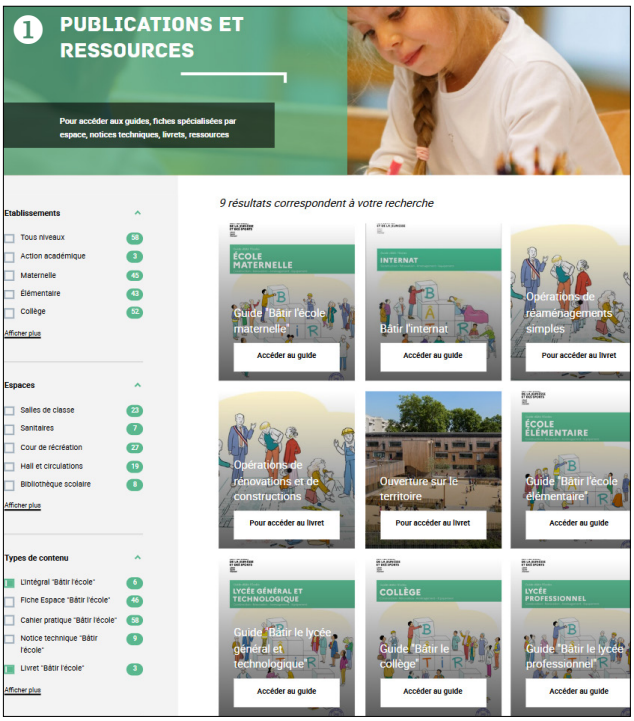

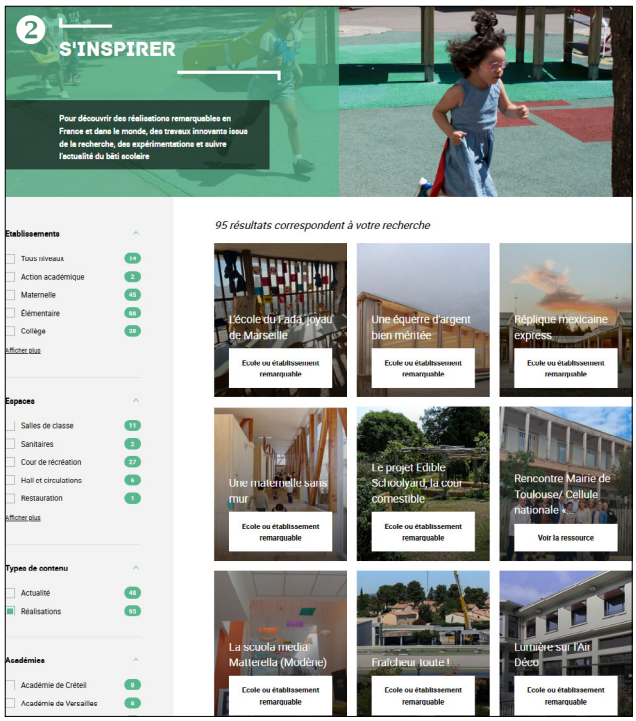

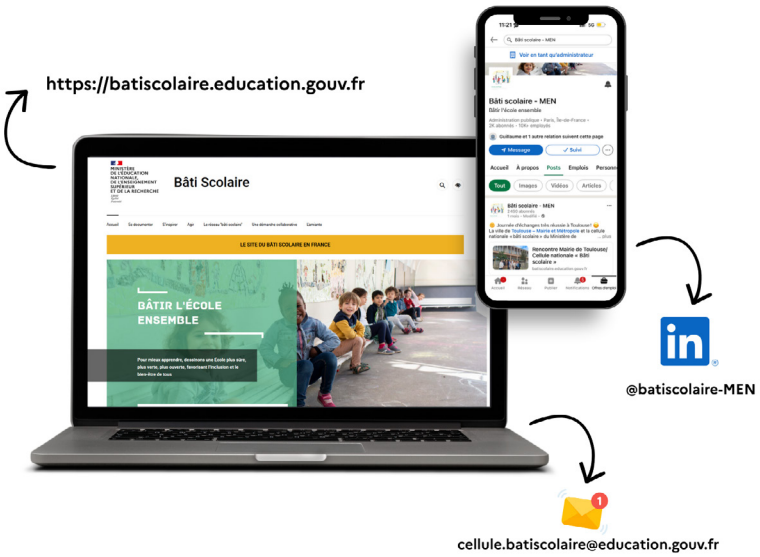

LA LISTE DES RESSOURCES

GUIDES (Page 6)
Maternelle
Elémentaire
Collège
Lycée général et technologique
Lycée professionnel
Internat

FICHES ESPACE (Pages 8 à 11)
Ateliers de maintenance (8)
Bagagerie (internat) (8)
Bibliothèques scolaires (8)
Buanderies (8)
Bureaux de direction et espaces administratifs (8)
Centres de documentation et d'information - Centres de connaissances et de culture (8)
Chambres des AED (internat) (8)
Chambre des internes (internat) (8)
Cours de récréation (primaire) (8)
Cours de récréation (secondaire) (9)
Cuisines collectives (internat) (9)
Espaces de repos des élèves - dortoirs (9)
Espaces de travail et convivialité (9)
Espaces parents (9)
Espaces professionnels, plateaux techniques et ateliers d'application (9)
Espace santé (primaire) (9)
Espaces santé (secondaire) (9)
Espaces service social (9)
Espaces vie scolaire (10)
Foyers des élèves (10)
Halls et espaces de circulations (maternelle) (10)
Halls et espaces de circulations (élémentaire et secondaire) (10)
Halls et circulations de l'internat (10)
Offices ou cuisines de restauration (10)
Parvis et enceintes (10)
Plateaux techniques (SEGPA) (10)
Salles d'activités physiques et sportives (10)
Salles d'arts plastiques, arts appliqués et culture artistique (11)
Salles d'eau et sanitaires des chambres (11)
Salles d'éducation musicale - Salles de musique (11)
Salles d'enseignement général (secondaire) (11)
Salles d'étude (secondaire) (11)

LA LISTE DES RESSOURCES

FICHES ESPACES (Pages 11 et 12)
Salle d'étude de l'internat (11)
Salle de classe maternelle (11)
Salles de classe élémentaire (11)
Salles de détente de l'internat (11)
Salles de motricité (12)
Salles polyvalentes (12)
Salles de restauration (12)
Salles scientifiques et technologiques (12)
Sanitaires adultes (12)
Sanitaires collectifs dans un internat (12)
Sanitaires élèves (maternelle) (12)
Sanitaires élèves (élémentaire et secondaire) (12)
Vestiaires et locaux d'entretien (12)

CAHIERS PRATIQUES (Page 13)
Aménager l'école pour tous (13)
Bouger dans les espaces scolaires (13)
Développer les arts et la culture dans les espaces scolaires (13)
Faire entrer la nature à l'école (13)
Utiliser les espaces scolaires comme support d'apprentissage (13)

NOTICES TECHNIQUES (Page 14)
Acoustique (14)
Confort thermique (14)
Éclairage (14)
Handicap et accessibilité (14)
Matériaux et couleurs (14)
Numérique (14)
Sécurité (14)
Signalétique et orientation (14)
Ventilation et qualité de l'air intérieur (14)

LIVRETS (Page 15)
Ouverture sur le territoire (15)
Opérations de réaménagements simples (15)
Opérations de rénovations et de constructions (15)

COLLECTION «UNE ECOLE SÛRE, SAINE ET DURABLE» (Page 16)
L'amiante (16)
La sécurité incendie (16)
Radon (16)
Sols et sous-sols pollués (16)
L'accessibilité (16)
Le diagnostic sécurité (16)

CONTACTS

Lorna FARRE : Responsable du pôle et cheffe de la cellule bâti scolaire ➔ lorna.farre@education.gouv.fr
Sophie GOUPIL : Responsable de programme « Bâtir l'école » ➔ sophie.goupil@education.gouv.fr
Benoît DONY : Chef de projet bâti scolaire et transition écologique ➔ benoit.dony@education.gouv.fr
Toni DOS SANTOS : Chef de projet données bâti scolaire ➔ toni.dos-santos@education.gouv.fr
Jean-Michel BILLIOUD : Responsable communication ➔ jean-michel.billioud@education.gouv.fr

Adresse générique ➔ cellule.bati-scolaire@education.gouv.fr

Toutes ces ressources
sont en libre-accès sur le site bâti scolaire
https://batiscolaire.education.gouv.fr/